



Déclaration de la CGT au CSE du réseau France 3 du 19 mars 2025



A France Télévisions, la lutte des classes a de beaux jours devant elle

Une fois de plus, sans le moindre état d'âme, la direction a cherché à balader les élus.

En annonçant pour 2025 une baisse de 35 ETP dans le réseau régional, on était loin du compte et de la vérité.

En réalité, c'est près de 55 ETP que vont devoir économiser les stations régionales de France 3. Le chiffre vous rappelle quelque chose ? C'est à peu de choses près le renfort de 57 ETP lié au projet Tempo. La direction reprend ce qu'elle avait donné.

Bien sûr la direction du Réseau a tout fait pour masquer cette réalité. D'abord en rechignant à inscrire le point en CSE, puis en fournissant un document brut, sans mention des évolutions entre 2024 et 2025, obligeant les élus à prendre leur calculatrice.

Le document comporte pas mal d'artifices, notamment un changement de périmètre, puisque Rennes s'est vu transférer près de 18 ETP supplémentaires, liés notamment au pool d'équipes légères précédemment à la Fabrique. Là où la direction affiche une augmentation de 15 ETP pour la Bretagne, il faut en fait lire, à périmètre comparable, une baisse de près de 2,5 ETP.

Au final, les effectifs ne progressent qu'à un seul endroit : à la direction du Réseau. Cherchez l'erreur.

Pendant que sur le terrain, on essore les troupes, qu'on cherche à externaliser et précariser les maquilleuses, qu'on rêve de réduire le nombre de techniciens en régie, que les PAE et tournages d'émissions en interne sont devenus une exception, que les jours de prépa pour les journalistes sont désormais un luxe, on gonfle la structure centrale.

La lutte des classes n'a jamais été aussi patente à France Télévisions. Pour s'en convaincre, il suffit par ailleurs de constater la gestion des conséquences du grave accident éditorial à franceinfo autour du projet de Riviera à Gaza. Le principal responsable éditorial est recasé dans un placard doré, quand, à la moindre erreur, le salarié de base, lui, est sévèrement sanctionné.

Deux poids, deux mesures. Et le sentiment que, dans son entre-soi, une caste socio-professionnelle se contrefiche de la moindre exemplarité. Il est plus que temps de renverser la table !

Paris, le 19 mars 2025